Une majorité d’États membres soutiennent une relance « durable » du tourisme

Publié le 29 avril 2020

Dans une déclaration commune, neuf États, dont la France, veulent promouvoir « la mobilité intra-européenne en soutenant les compagnies aériennes », mais expliquent que « la relance doit aller de pair avec le principe de durabilité », dont la « baisse des émissions de gaz à effet de serre ».

La Commission soutient les États membres dans leur lutte contre l'impact du coronavirus sur le secteur du tourisme. Le 29 avril, lors d'une vidéoconférence, les ministres de l'UE ont discuté des implications de l'épidémie de coronavirus sur l'industrie du tourisme, des mesures d'atténuation et du programme de rétablissement de l'écosystème touristique, qui est l'un des plus touchés par la crise. Les critères de la relance pour le tourisme seront abordés lors du sommet européen du tourisme, possiblement en septembre.

Le tourisme représente entre 10 et 11% du PIB de l'UE et 12 % de l'emploi dans l'UE, soit 27 millions d'emplois directs et indirects. Le secteur est composé de près de 3 millions d'entreprises, dont 90 % de PME.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles